



Observatoire de  
l'administration  
publique

ENAP

---

*Télescope*, novembre 1995, volume 2, numéro 4

## **Les finances publiques en Suède**

*Aubert Ouellet*

---

### **INTRODUCTION**

	<b>Suède</b>	<b>Québec</b>	<b>Canada</b>
Population (milliers)	8 718	7 209	28 753
PIB per capita(1)	16 831	17 328	19 278
Taux de chômage	8,2	13,1	11,2
Secteur public			
○ dépenses(2)	64,5	52,5	49,2
○ emploi(3)	32,4	20,5	20,7

Données de 1993, sauf pour le secteur public.

(1) Parité de pouvoir d'achat, \$ US, prix courants.

(2) Dépenses courantes des administrations publiques en % du PIB (1992)

(3) Emploi dans les administrations publiques en % de l'emploi total, incluant l'éducation et la santé(1992)

Source : OCDE en chiffres, édition 1995 et Ouellet, A., *Profil comparatif du Québec*, édition 1995, Observatoire de l'administration publique.

La société suédoise soulève beaucoup d'intérêt de la part des observateurs internationaux depuis la Seconde guerre mondiale. Elle est considérée depuis lors comme le modèle par excellence de la social-démocratie. Que ce soit en raison de son faible taux de chômage pendant de nombreuses années, de la qualité de ses programmes sociaux ou de l'abondance de ses services publics, on a beaucoup cité ce pays comme un exemple original de cohésion et de solidarité sociale et économique.

Une des caractéristiques du modèle suédois est sans contredit la cohérence de la société fondée sur le « contrat social ». Cependant, au cours des dernières années, de nombreux facteurs ont provoqué une remise en question de ce contrat au point qu'une véritable scission s'est effectuée entre le patronat et les syndicats. Des perturbations économiques majeures sont apparues : inflation sévère, faible croissance de la productivité, haut taux de chômage et déficits

publics élevés. La Suède se retrouve donc confrontée à un défi économique de taille qui remet en cause bien des acquis.

La mondialisation de l'économie, l'éclatement du bloc des pays de l'Est, la compétition des pays asiatiques et l'intégration économique européenne sont autant de facteurs supplémentaires qui sont venus accroître le besoin de réformer ce pays, non seulement au niveau économique, mais également au niveau politique. Aux problèmes économiques et budgétaires s'ajoute en effet une crise de confiance à l'égard des institutions politiques, tenues responsables de la situation en raison de leur incapacité d'anticiper et d'entreprendre les réformes nécessaires.

Le présent *Télescope* expose à grands traits la chronologie des principaux événements ayant conduit à une importante crise des finances publiques en Suède. Il résume aussi les mesures prises pour conjurer la crise, en insistant particulièrement sur celles qui ont touché le secteur public.

## **1. LA PÉRIODE DIFFICILE DE 1975 À 1982**

**Jusqu'au milieu des années 1970**, comparativement aux autres pays membres de l'OCDE, la Suède connaît une évolution favorable. Le pays se caractérise notamment par son produit intérieur brut par habitant élevé, une répartition du revenu plus équitable qu'ailleurs et une protection sociale très développée.

**À compter du milieu des années 1970**, à la suite du choc pétrolier de 1973-1974, des déséquilibres sérieux apparaissent : croissance économique faible, stagnation de la production industrielle, diminution de l'investissement productif, augmentation du déficit des opérations courantes et accroissement très rapide du déficit budgétaire. Les dépenses publiques s'accroissent rapidement, l'État adoptant une politique interventionniste pour contrebalancer par divers moyens les effets du fléchissement de l'activité économique : subventions aux industries en perte de vitesse, augmentation de l'emploi dans le secteur public et mesures en faveur du marché du travail, de façon à conserver un faible taux de chômage.

Mais l'expansion du secteur public laisse une part de plus en plus réduite de l'économie soumise aux forces de la concurrence, tandis que l'augmentation de la charge fiscale globale occasionne des coûts plus lourds au secteur privé. En outre, l'accroissement de l'emploi dans le secteur public dans les années 70 s'accompagne d'une baisse de la productivité dans ce secteur, ce qui contribue à affaiblir encore davantage la performance globale de l'économie<sup>(1)</sup>.

Au cours de la deuxième moitié des années 70, dans le but d'améliorer la position concurrentielle des entreprises, la couronne est dévaluée à trois reprises, avec des succès mitigés.

## **2. L'EXPANSION DE 1982 À 1989**

En 1982, l'État adopte une approche radicalement différente et introduit un programme d'ajustement à moyen terme.

La **stratégie** de 1982 consiste en deux éléments principaux destinés à accroître la production et à réduire le chômage : d'abord, une orientation budgétaire restrictive, grâce à un contrôle plus serré des dépenses, de façon à permettre l'augmentation du revenu disponible réel pour relancer la demande intérieure; ensuite, une nouvelle dévaluation de la couronne pour améliorer la compétitivité des entreprises sur les marchés extérieurs. La conjoncture internationale aidant, des résultats immédiats se font sentir : le taux de change effectif et les coûts unitaires de main-d'oeuvre relatifs ayant chuté, les marges de profit des entreprises s'accroissent, des gains importants de parts du marché sont réalisés, le déficit de la balance extérieure se résorbe, le chômage baisse et le déficit budgétaire se transforme en un excédent. En 1989, le budget de la Suède fait apparaître l'excédent le plus important de tous les pays de l'OCDE, avec un surplus égal à 5,3 % du PIB.

## LE SECTEUR PUBLIC SUÉDOIS

Le **secteur public** suédois comprend l'administration centrale, les caisses de sécurité sociale et les collectivités locales.

L'**administration centrale** se compose de 14 ministères, responsables de l'élaboration des politiques, et de quelque 250 agences chargées de la mise en oeuvre des programmes et bénéficiant généralement d'une très grande latitude. Les ministères sont de petite taille, seulement quelques-uns comptant plus de 200 employés<sup>(2)</sup>.

Il existe **trois grandes caisses de sécurité sociale** (retraite, assurance-maladie et assurance-chômage), essentiellement financées par des cotisations patronales basées sur la masse salariale. Le secteur de la santé est financé en partie à même les revenus généraux de l'État.

Les **collectivités locales**, jouissant d'une grande autonomie, comprennent 23 districts et 288 municipalités. Elles ont comme mission principale la fourniture des services publics et absorbent près des trois quarts des dépenses. Les districts assurent les services de santé (85 % de leurs dépenses) et les municipalités fournissent la plupart des autres services (services aux jeunes enfants et aux personnes âgées, enseignement primaire et secondaire, logement public, installations sportives et culturelles, énergie, eau, égouts, collecte des ordures, routes locales et transport public). Les collectivités locales doivent maintenir leur budget en équilibre pour les dépenses courantes; elles tirent leurs revenus d'impôts sur le revenu (autour de 31 % présentement, représentant environ les 2/3 des revenus), de transferts de l'État (entre 20 et 25 % des revenus) et de contributions des usagers des services.

Il existe en Suède sept **sociétés d'État**, chargées de services publics traditionnels (postes, télé-communications, électricité, foresterie, transports ferroviaire, maritime et aérien). Il existe aussi plusieurs centaines d'**entreprises publiques**, opérant dans divers secteurs commerciaux (armement, mines, sidérurgie, produits forestiers, navigation maritime, etc.).

L'**emploi** dans l'administration publique représente 32 % de l'emploi total (administration centrale 5,5 %; caisses de sécurité sociale 0,5 %; districts 9,8 %; municipalités 16,2 %). Si l'on ajoute l'emploi dans les entreprises publiques (8,4 %), l'emploi dans le secteur public représente 40,5 % de l'emploi total<sup>(3)</sup>.

Les **dépenses publiques** sont élevées comparativement aux autres pays de l'OCDE, atteignant 70,5 % du PIB en 1994<sup>(4)</sup>.

La **dette publique** est demeurée relativement modeste jusqu'en 1990, la Suède n'ayant pas eu largement recours au financement par déficit, si ce n'est au cours d'une brève période à la fin des années 70 et au début des années 80; la progression des dépenses publiques s'est donc accompagnée d'une progression correspondante de la fiscalité. Depuis 1990, la dette brute de l'administration centrale a fait un bond considérable, atteignant 84,8 % du PIB en 1994.

La phase d'expansion ininterrompue de **1982 à 1989** est soutenue par une forte demande intérieure, nourrie par le recours accru au crédit facilité par la libéralisation des marchés financiers et par un système fiscal favorisant le financement à crédit de la construction immobilière. La baisse du taux d'épargne (7 points en trois ans) et une forte hausse du revenu disponible font monter en flèche la consommation privée. Cependant, l'inflation demeure relativement élevée et la compétitivité sur les marchés internationaux s'effrite progressivement<sup>(5)</sup>.

La forte hausse des salaires joue un rôle important dans la diminution de la compétitivité au cours de cette période<sup>(6)</sup>. Selon l'OCDE, l'une des raisons pour lesquelles la rémunération des travailleurs a augmenté si rapidement se trouve dans l'abandon progressif du système de négociations salariales centralisé<sup>(7)</sup>. Par ailleurs, à la fin des années 80, c'est dans le secteur public, et non plus dans le secteur privé, que les salaires sont les plus élevés, ce qui constitue une rupture par rapport au « modèle scandinave » de détermination des salaires, dans lequel les possibilités d'augmentation des salaires dans le secteur public sont déterminées par la position concurrentielle du secteur privé.

### **3. LA CRISE DE 1990 À 1995**

**À compter du milieu de l'année 1990**, commence en Suède la récession la plus longue et la plus profonde depuis les années 30. En octobre 1990, une grave crise de confiance provoque d'importantes sorties de capitaux, forçant une forte hausse des taux d'intérêt (de 12 à 17 %) pour défendre la monnaie. Le

gouvernement annonce des mesures d'urgence et présente un programme de politique économique à moyen terme axé sur la lutte à l'inflation et la réforme du secteur public en vue d'alléger la charge fiscale et de relancer la croissance économique.

Dans son budget de janvier 1991, le gouvernement confirme faire de la maîtrise de l'inflation le principal objectif de sa politique économique, reléguant au second plan le long attachement à l'objectif du plein emploi. Il annonce une réduction du déficit équivalant à 2 % du PIB. Toutefois, devant la montée du chômage, l'orientation de la politique budgétaire est assouplie à deux reprises, conduisant le gouvernement à renoncer à environ la moitié de son programme d'assainissement.

Après l'élection de septembre 1991, le gouvernement social-démocrate minoritaire est remplacé, en octobre, par une coalition de centre-droite. Le programme du nouveau gouvernement est fondé sur l'allègement des charges fiscales, la réduction des dépenses publiques, la réforme du secteur public et la protection de l'environnement.

Le budget de janvier 1992 fait apparaître une dégradation importante des finances de l'administration centrale (déficit équivalant à 4,4 % du PIB). Il annonce des réductions de dépenses (de l'ordre de 3,6 %) et une réduction de taxes. Les principales réductions touchent les transferts aux collectivités locales et les programmes sociaux<sup>(8)</sup> (voir l'[annexe](#) pour la liste des principales mesures prises de 1992 à 1995). Le gouvernement affirme aussi son intention de continuer à maintenir un taux de change fixe. Le gouvernement annonce également la privatisation de plusieurs entreprises publiques. L'objectif poursuivi consiste à rehausser l'efficacité, à éliminer les contraintes de gestion liées au caractère public et à éviter les distorsions sur le plan de la concurrence.

L'année 1992 est marquée par de graves difficultés. L'ampleur du déficit conduit les investisseurs étrangers à mettre en doute la stabilité de l'économie de la Suède. La pression sur la couronne s'accroît en septembre. Le gouvernement et l'opposition social-démocrate s'entendent à deux reprises sur des « mesures budgétaires de crise ». La confiance n'est pas rétablie et les pressions continuent de s'exercer sur le taux de change. En novembre, devant l'échec des tentatives destinées à endiguer la pression sur le marché des changes, le gouvernement se résout à autoriser le flottement de la couronne.

En 1993, d'autres mesures sont adoptées, dont une réduction des dépenses équivalant à 5 % du PIB, pour tenter de contenir la détérioration de la situation économique et budgétaire (voir l'[annexe](#))

Au cours de la période 1991-1993, la production globale baisse de 5 %. Il y a une dégradation sans précédent des finances publiques. D'un surplus important en 1990, les administrations publiques passent au déficit le plus élevé des pays

de l'OCDE en 1993<sup>(9)</sup>. Ces déficits sont imputables à l'administration centrale, les collectivités locales étant tenues à l'équilibre budgétaire et les caisses de sécurité sociale enregistrant des surplus bon an mal an depuis des décennies.

En 1994, d'autres mesures visant à réduire le déficit sont annoncées. À la suite de l'élection de septembre 1994, le gouvernement de coalition centre-droite est remplacé par un gouvernement minoritaire social-démocrate dirigé par M. Ingvar Carlsson. Ce nouveau gouvernement procède à un durcissement de la politique budgétaire et annonce un programme d'assainissement budgétaire d'une ampleur que la Suède n'a jamais connue auparavant. Ce programme comprend aussi bien des augmentations de taxes que des mesures de réduction de dépenses, notamment au chapitre des transferts aux ménages (voir l'[annexe](#)). Sur la période 1995-1998, l'effet restrictif additionnel de ces mesures de réduction est estimé à 5 % du PIB.

### LA COMMISSION LINDBECK

En décembre 1992, le Gouvernement suédois met sur pied la Commission Lindbeck, une commission indépendante sur l'avenir de la Suède. Après trois mois de travail intensif, les membres présentent au gouvernement un rapport intitulé *Turning Sweden Around*<sup>(10)</sup>. Ce rapport fait l'objet de nombreuses discussions et devient un point de référence en ce qui a trait aux problèmes économiques et politiques de la Suède.

Parmi les nombreux problèmes analysés dans ce rapport, deux revêtent un intérêt particulier : la générosité des programmes sociaux et le niveau élevé de taxation. La Commission insiste beaucoup sur la nécessité de réformer en profondeur les institutions. Elle suggère de revoir le fonctionnement de l'État : simplification des structures, clarification des règles et, d'une manière générale, réforme du secteur public afin de le rendre plus souple, mieux adapté à la nouvelle réalité et plus efficient.

Au plan économique la médecine proposée est présentée comme devant être radicale et douloureuse. À court terme, il s'agit d'ajuster les programmes sociaux et le niveau général des dépenses publiques à la capacité de payer des Suédois, tout en favorisant une diminution du taux de chômage, notamment par la réduction des taux d'intérêt. À long terme, le message consiste déréglementer l'économie, restaurer la compétition et la liberté de choix et ce, même si des problèmes aigus de transition apparaissent.

## 4. L'AVENIR PRÉVISIBLE

Le tableau suivant présente les projections officielles du gouvernement de la Suède en avril 1995.

**Situation financière du secteur public, Suède, 1993-1998**  
(Pourcentage du PIB, prix courants)

	1993	1994	1995	1996	1997	1998
Recettes	60,9	60,1	60,6	61,2	61,4	62,0
Dépenses	74,3	70,5	69,6	66,4	65,0	62,9
Surplus (+) ou déficit (-)	-13,4	-10,4	-9,0	-5,2	-3,5	-0,9
Dette brute de l'administration centrale	78,5	84,8	90,2	91,3	90,3	87,7

Source : Extract of Supplementary Budget Bill 1995/96, Swedish Government -  
Revised Budget Statement, 25 avril 1995, p. 28.

Malgré les nombreuses mesures de restriction et les coupures dans le régime de protection sociale, les dépenses totales des administrations publiques demeurent très importantes; elles représentent 74,3 % du PIB en 1993<sup>(11)</sup> et on prévoit qu'elles seront encore à 62,9 % en 1998. La ponction fiscale dans l'économie continuera de croître jusqu'en 1998.

Comme le constate l'OCDE, l'ampleur du secteur public et la forte pression fiscale qui en découle risquent fort, de par leur existence même, de continuer d'infliger des pertes d'efficacité non négligeables à l'économie, principalement en réduisant l'épargne et en décourageant l'offre de main-d'œuvre »<sup>(12)</sup>. L'incidence négative de l'ampleur du secteur public sur l'économie est d'autant plus importante qu'il y a eu une forte baisse de la productivité dans le secteur public au cours des trente dernières années<sup>(13)</sup>.

Le 3 octobre 1995, dans une déclaration au Parlement, le premier ministre reconnaît que la crise n'est pas terminée, malgré une amélioration au cours des derniers mois (augmentation de la production de 4 % et de l'investissement de 9 % durant les six premiers mois de 1995). Il annonce son intention de soumettre à l'approbation du Parlement l'imposition d'un plafond aux dépenses publiques sur une période de plusieurs années. Il réitère aussi l'attachement de son gouvernement aux objectifs d'égalité des chances, de solidarité entre Suédois et de démocratie.

## **CONCLUSION**

Les nombreuses mesures successives d'assainissement budgétaire adoptées depuis 1990 n'ont pas suffi à contenir l'augmentation du déficit, même si elles ont contribué à éviter une dégradation encore plus importante.

Il est trop tôt pour porter un jugement définitif sur l'évolution des finances publiques en Suède au cours des cinq dernières années, étant donné la

complexité de la situation et les multiples facteurs qui sont en jeu. On peut cependant dégager un certain nombre d'observations.

**1.** Comme dans beaucoup d'autres pays, la mondialisation de l'économie oblige la Suède à procéder à une réforme majeure de son secteur public. Beaucoup de pressions en faveur d'une telle réforme sont venues de l'extérieur, notamment des marchés financiers internationaux.

**2.** L'attachement de la Suède, jusqu'en 1992, à un taux de change fixe et, de façon générale, la gestion de la politique monétaire semblent avoir contribué à exacerber certains problèmes structurels de l'économie<sup>(14)</sup>.

**3.** Les mesures entreprises par le gouvernement pour solutionner les problèmes de compétitivité de l'économie et de déséquilibre des finances publiques n'ont pas permis de rétablir avec la rapidité requise la confiance des marchés financiers internationaux.

**4.** Plusieurs des mesures annoncées sont apparues comme des décisions de dernière minute, adoptées dans des situations de crise, sans s'inscrire dans un programme d'ensemble cohérent. Certaines de ces mesures n'ont d'ailleurs jamais franchi le cap de la mise en oeuvre, ce qui n'a pas aidé à rétablir la confiance.

**5.** Dès son arrivée au pouvoir, le gouvernement social-démocrate élu à la fin de 1994 a pris des décisions plus sévères que le précédent gouvernement de centre-droite. Malgré ces mesures d'austérité, les finances publiques demeurent encore dans un état fragile, comme l'indiquent les prévisions. Un ralentissement économique pourrait rapidement mettre à rude épreuve une situation toujours difficile.

**6.** La persistance de la crise des finances publiques a conduit récemment la Suède à toucher même à sa politique de la famille, un facteur important du relèvement de la natalité au cours de la dernière décennie. Les avantages consentis aux familles (notamment les allocations familiales, les services de garde et le remplacement du revenu lors des congés parentaux) étaient considérés d'autant plus « intouchables » par les Suédois qu'ils contribuent à assurer une plus grande égalité entre les femmes et les hommes.

**7.** Les collectivités locales (dont le nombre est environ cinq fois moins élevé qu'au Québec par rapport à la population) ont réussi mieux que l'administration centrale à accroître leur efficacité et leur productivité de 1991 à 1994. Elles ont pu réduire leurs dépenses de 7 % en termes réels, alors que le gouvernement central n'a pu faire mieux que de maintenir ses dépenses au même niveau<sup>(15)</sup>.

Cependant, au-delà de ces considérations spécifiques, une conclusion générale semble s'imposer :



La Suède a tenté de corriger les problèmes structurels de son secteur public en optant de «faire un peu moins de la même chose ». Elle n'a pas entrepris suffisamment tôt une réforme en profondeur, comme d'autres pays ont réussi à le faire<sup>(16)</sup>. Elle a plutôt choisi la « méthode des petits pas ». Elle a cependant été contrainte, pendant les cinq dernières années, à adopter mesures après mesures, sans vraiment réussir à maîtriser complètement la situation.

L'Observatoire de l'administration publique va continuer à suivre l'évolution des finances publiques en Suède. Il sera intéressant de voir notamment si ce pays, malgré les difficultés qu'il connaît, saura préserver l'essentiel de son système de protection sociale qui a inspiré tant d'autres démocraties au cours du dernier demi siècle.

Un prochain numéro du *Télescope* traitera de l'évolution de l'administration publique suédoise proprement dite et des principaux changements qui l'ont marquée au cours des dernières années.

---

## Notes et références

1. *Études économiques de l'OCDE - Suède*, Paris, OCDE, 1992, p. 70.
2. Voir *Public Sector Performance and the Role and Use of Cost Attribution*, OCDE, PUMA/BUD(90)4, 1990.
3. Données de 1987, tirées de *Études économiques de l'OCDE - Suède*, Paris, OCDE, 1990, p. 61.
4. Les dépenses publiques courantes, hors intérêts, ont évolué de la façon suivante en proportion du PIB : 1970 : 43,4 %; 1980 : 60,5 %; 1990 : 59,0 %; 1994: 66,0 %. Voir *Études économiques de l'OCDE - Suède*, Paris, OCDE, 1995, p. 153.
5. Pour plus de détails, voir *Études économiques de l'OCDE - Suède*, 1989, Paris, OCDE, 125 p. et *Changement de cap en politique économique - Onze études de cas*, Paris, OCDE, 1988, pp. 115-134.
6. Les coûts de main-d'oeuvre relatifs avaient rattrapé, en 1988, leur niveau d'avant la dévaluation de 1982. Au sujet de la dynamique de l'augmentation des salaires en Suède, voir Schwartz, Herman, «Small States in Big Trouble », dans *Importer les réformes*, Actes du colloque du 4 mai 1995, Observatoire de l'administration publique (à paraître).
7. *Études économiques de l'OCDE - Suède*, Paris, OCDE, 1989, pp. 95-96.
8. Plusieurs des réductions de dépenses ne devant entrer en vigueur qu'au milieu de l'année financière, leur plein effet ne se fera sentir qu'au cours de l'année civile 1993. Ce retard permet aux problèmes de s'aggraver. Le budget prévoit d'ailleurs une détérioration marquée de la situation financière.

9. D'un surplus de 4,1 % du PIB en 1990, les administrations publiques passent à un déficit de 1,1 % du PIB en 1991, 7,7 % en 1992 et 13,4 % en 1993.
10. Lindbeck, Assar, et coll., *Turning Sweden Around*, Cambridge Massachusetts, The MIT Press, 1994, 241 p.
11. C'est le pourcentage le plus élevé des pays de l'OCDE. Les pays qui suivent sont le Danemark (63 %), la Finlande (61 %), la Norvège et la Belgique (57 %), l'Italie et les Pays-Bas (56 %) et la France (55 %). Le Canada se situe à 50 %. Voir *Études économiques de l'OCDE - Suède*, Paris, OCDE, 1995, p. 46.
12. *Ibid.*, p. 45.
13. Le fléchissement de la productivité du secteur public est estimé à 17,5 % sur la période 1970-1990. Voir *Études économiques de l'OCDE - Suède*, Paris, OCDE, 1995, p. 47. Par ailleurs, la Commission Lindbeck fait état d'études réalisées sous les auspices de ESO, un groupe d'experts sur les finances publiques, indiquant que la productivité dans certains services publics a diminué en moyenne de 2 à 3 % par année durant les années 60 et 70. Elle ajoute que des études ont conclu que les coûts de certains services publics en Suède étaient près de deux fois plus élevés que dans les autres pays nordiques (Lindbeck, op. cit., p. 117).
14. Pour un analyse détaillée de la gestion de la politique monétaire en Suède, voir Svensson, Lars E., *The Swedish Experience of an Inflation Target*, Cambridge, National Bureau of Economic Research, Working Paper No. 4985, 1995, 21 p.
15. Wetterberg, Gunnar, « Sweden is Rethinking the Role of its Public Sector », *Options politiques/Policy Options*, Institut de recherche sur les politiques publiques, Juillet-août 1995, p. 32.
16. Notamment le Royaume-Uni et la Nouvelle-Zélande; voir «Les réformes au Royaume-Uni », *Télescope*, vol. 2, numéro 3, Observatoire de l'administration publique, 1995, et « Nouvelle-Zélande : La réforme de l'État », *Télescope*, vol. 1, numéro 1, Observatoire de l'administration publique, 1994.

---

## ANNEXE

### **Liste des principales mesures de réduction de dépenses adoptées par la Suède depuis 1991**

#### **Mesures de janvier 1992**

- la réduction des transferts aux collectivités locales;
- la réduction des bonifications de taux d'intérêt;
- la modification des tarifs des assurances dentaires et des soins médicaux;

- l'instauration d'un délai de carence de deux jours pour l'ouverture des droits aux indemnités de remplacement du revenu de l'assurance-maladie;
- la réduction des subventions aux organisations non gouvernementales;
- le report de l'augmentation des allocations pour enfant à charge;
- la réduction des subventions aux industries.

### **Mesures de la mi-septembre 1992**

- l'augmentation de l'âge de la retraite de 65 à 66 ans; cette mesure sera ensuite repoussée à 1997;
- la réduction des pensions du secteur public à compter de janvier 1993;
- l'introduction d'un délai de carence d'un jour dans le système de remplacement de revenu en cas de maladie et réduction des prestations en cas de maladie et d'accident du travail;
- la réduction de la participation de l'État au financement de l'assurance-maladie;
- le gel des allocations pour enfant à charge;
- la réduction des subventions au logement;
- l'augmentation des taux de taxe sur l'Énergie et le tabac;
- la limitation à l'indexation de l'impôt sur le revenu.

### **Mesures de la fin de septembre 1992**

- la réduction des cotisations patronales aux régimes d'assurance sociale de 4,3 points;
- la suppression de deux jours de congé annuel;
- l'annulation de l'abaissement prévu du taux ordinaire de la TVA de 25 à 22 %;
- l'augmentation de 18 à 21 % du taux réduit de TVA sur les produits alimentaires et les transports, à compter de janvier 1993;
- la réduction de l'abattement de base au titre de l'impôt sur le revenu.

### **Mesures de 1993**

- la diminution, en juillet, du taux de la TVA sur les services touristiques de 21 à 12%;
- un allègement d'impôt de 30 % au titre des coûts de main-d'oeuvre liés à des travaux de réparation des logements effectués avant la fin de 1994;
- la mise en place de régimes partiels supplémentaires de retraite anticipée;
- la suppression du régime préférentiel accordé aux accidentés du travail dans le régime d'assurance-maladie;
- la baisse de 90 à 80 % du taux de remplacement du revenu assuré par les prestations de chômage;
- l'introduction d'un délai de carence de cinq jours dans l'assurance-chômage, en septembre.

### **Mesures de 1994 (avant l'élection)**

- le relèvement des taux de cotisation à l'assurance-chômage;
- la baisse du taux des prestations de maternité de 90 à 80 %;
- un gel nominal des contributions de l'administration centrale aux collectivités locales à compter de 1995;
- la hausse de la limite d'âge pour la retraite à temps partiel de 60 à 61 ans et la baisse du taux de remplacement de 65 à 55 %;
- l'obligation d'adhérer à l'assurance-chômage;
- la suppression de la possibilité d'acquérir des droits indéfinis à des prestations de chômage par le biais de la participation à des programmes en faveur du marché du travail.

### **Mesures de novembre 1994 (après l'élection)**

- la suppression de l'allocation spéciale pour garde d'enfants;
- une réforme des allocations familiales;
- la réduction des dépenses militaires;
- la limitation de l'indexation des transferts sociaux à 60 % de l'inflation;
- l'abandon du programme de formation professionnelle pour les jeunes;

### **Mesures de 1995**

- la réduction des dépenses au titre de l'enseignement supérieur;
- la réduction des fonds du marché du travail;
- la réduction des indemnités de maladie;
- la réduction des pensions;
- la réduction des allocations familiales;
- la diminution à 75 % du taux de remplacement du revenu des prestations de maladie et de chômage et des prestations parentales.